RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARPE
Autorité des Relations sociales des Plateformes d'Emploi

Revenus et temps de travail : Analyse de l'activité des chauffeurs VTC des plateformes de mobilité

-

Édition 2025

Avril 2025

Sommaire

1. Description des données et des indicateurs analysés

1.1 Description des données

1.2 Plateformes et période étudiées

1.3 Indicateurs retenus

2. Résultats (2021–2024)

2.1 Revenu moyen par prestation

2.2 Revenu horaire brut en course (hors temps d'attente)

2.3 Évolution de la durée moyenne des prestations

2.4 Évolution du temps d'attente moyen

2.5 Revenu horaire brut ajusté à l'inflation

2.6 Évolution comparative des indicateurs d'activité

3. Synthèse

Annexes

Annexe A – Méthodologie de traitement et calculs

Annexe B – Données chiffrées et résultats complémentaires

Annexe C – Visualisation des indicateurs d'activité pour les plateformes ne participant pas au dialogue social

1. Description des données et des indicateurs analysés

Depuis 2022, les plateformes de mobilité (VTC et livraisons de marchandises) publient chaque année des données relatives au revenu et au temps d'activité des travailleurs auxquels elles font appel. Ces données, compilées et analysées par l'ARPE, sont disponibles sur son site internet. Ce document se concentre sur les indicateurs d'activité des plateformes de VTC. Il s'agit d'une analyse détaillée des données de plusieurs plateformes de mise en relation dans le secteur : ALLO CAB, BLACKLANE, BOLT, CAOCAO, FREENOW, HEETCH, LE CAB, MARCEL, SIXT RIDE, MYSAM et UBER.

L'analyse différencie les plateformes prenant part au dialogue social organisé par l'ARPE dans le secteur. L'évolution de ces indicateurs sur les quatre dernières années (2021, 2022, 2023, 2024) offre une vision de l'activité de chauffeur sous l'angle des revenus et de la durée des courses, et permet une meilleure compréhension des tendances de ce secteur. Il convient toutefois de rappeler que les plateformes analysées diffèrent fortement en termes de taille, d'implantation et d'activité. C'est pourquoi cette analyse n'a pas pour objectif de comparer les plateformes entre elles, mais de dessiner les évolutions sur la période étudiée.

En facilitant l'appréhension des enjeux liés aux revenus et aux conditions d'exercice de ces travailleurs, ce bilan fournit des outils complémentaires pour éclairer les commissions de négociations sectorielles et ouvrir de nouvelles perspectives pour le dialogue social. Ainsi, l'ARPE poursuit un objectif central inscrit au cœur de ses missions : enrichir et renforcer le dialogue social par la production d'études et de statistiques.

Ce bilan se concentre ainsi spécifiquement sur les indicateurs économiques essentiels fournis par les plateformes. L'analyse se porte particulièrement sur les indicateurs suivants :

- Revenu moyen par prestation, exprimé en euros, qui correspond à la somme moyenne perçue par les chauffeurs à chaque course réalisée.
- Durée moyenne d'une prestation, exprimée en minutes, correspondant au temps moyen écoulé entre la prise en charge effective d'un client et son dépôt à destination. Lorsque le temps écoulé entre l'acceptation de la course et l'arrivée du client à bord fait l'objet d'une rémunération par la plateforme, il est également inclus dans cette durée.
- Temps d'attente moyen, en minutes, correspondant au temps moyen passé entre la fin d'une course et l'attribution d'une nouvelle course.

Afin de refléter fidèlement l'évolution du pouvoir d'achat réel des chauffeurs, ces indicateurs ont également été ajustés selon les coefficients annuels d'inflation suivants (base 2021 = 100) :

- 2022 : +5,2 %
- 2023 : +4,9 %
- 2024 : +2,0 %

Chaque graphique présenté dans ce rapport sera accompagné d'une note méthodologique succincte précisant clairement les unités utilisées, les périodes étudiées et les formules de calcul employées, pour garantir la clarté et la transparence des résultats.

2. Résultats

2.1 Revenu moyen par prestation (2021-2024)

Le revenu moyen par prestation, exprimé en euros, reflète le montant perçu par un chauffeur pour une course effectuée via une plateforme de VTC. L'analyse de cet indicateur sur la période 2021–2024 met en évidence des évolutions différenciées selon les plateformes, avec des trajectoires de croissance, de stagnation ou de baisse.

Évolution du revenu par prestation – Plateformes participant au dialogue social

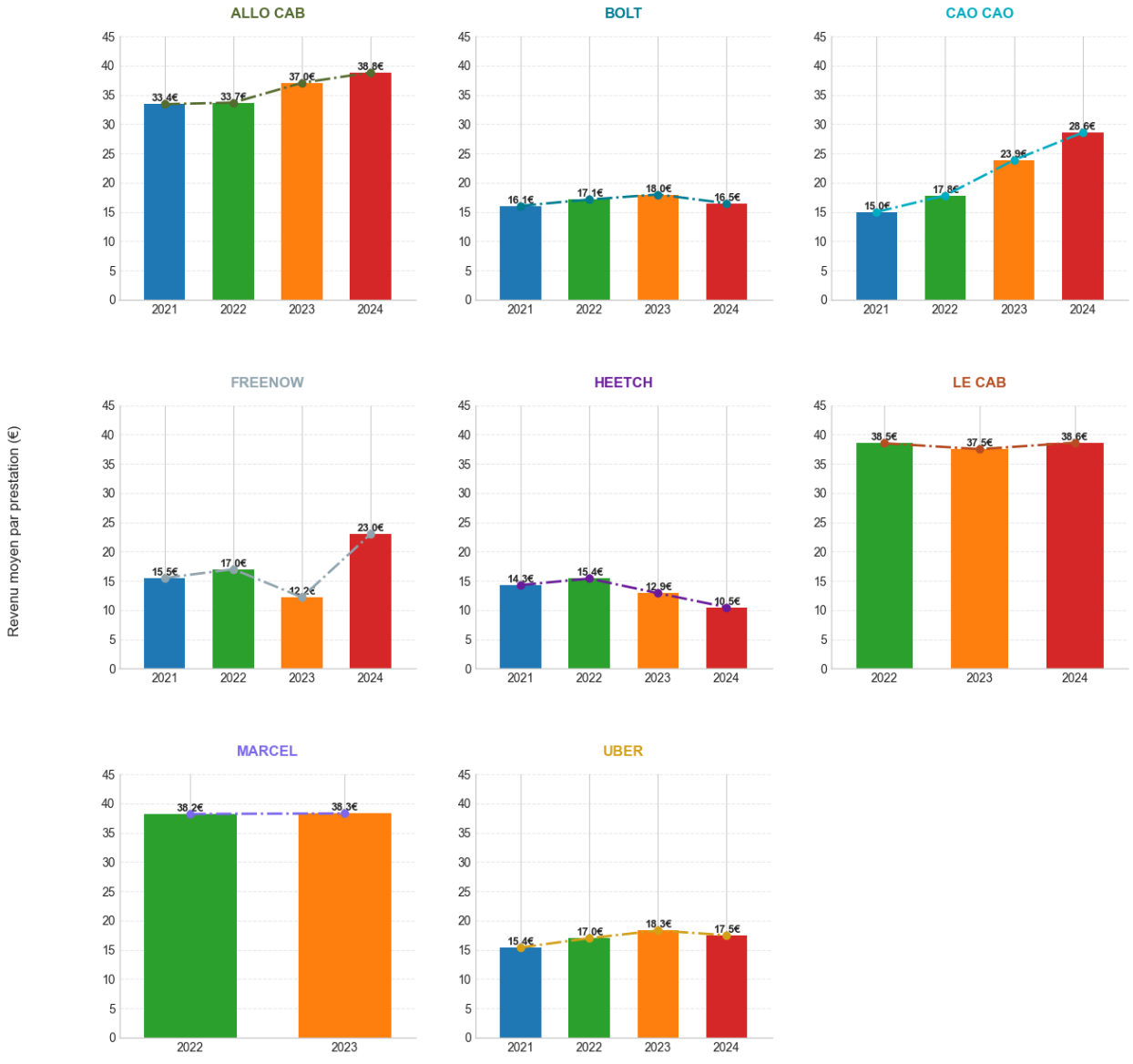

Note: Le revenu par prestation représente le montant moyen perçu par course.

Figure 1 : *Évolution du revenu moyen par prestation par plateforme en course (hors temps d'attente) (2021-2024)*

ALLO CAB :

Le revenu moyen progresse de manière continue entre 2021 et 2024, passant de 33,40 € à 38,81 €, soit une augmentation cumulée de +16,2 %. La croissance est particulièrement marquée entre 2022 et 2023 (+10,0 %), avant de ralentir en 2024 (+4,8 %).

BLACKLANE :

Cette plateforme affiche les niveaux de revenu moyen par prestation les plus élevés de l'échantillon, en cohérence avec son modèle spécifique d'activité. Entre 2021 et 2023, le revenu moyen passe de 78,51 € à 96,56 €, soit une progression de +23,0 %. L'essentiel de cette croissance est concentré entre 2021 et 2022 (+20,9 %), tandis qu'un ralentissement s'observe ensuite (+1,8 % entre 2022 et 2023). Les données pour 2024 ne sont pas disponibles.

BOLT :

Le revenu moyen connaît une évolution modérée entre 2021 et 2024, passant de 16,05 € à 16,47 €, soit une hausse cumulée de +2,6 %. Après une hausse jusqu'en 2023, une baisse est enregistrée en 2024 (–8,4 % par rapport à 2023).

CAOCAO :

Cette plateforme présente une progression importante de son revenu moyen, qui passe de 15,00 € en 2021 à 28,56 € en 2024, soit une augmentation totale de +90,4 %. L'évolution est particulièrement soutenue entre 2022 et 2023 (+33,9 %), suivie d'une hausse significative en 2024 (+19,7 %).

FREENOW :

La trajectoire de FREENOW est marquée par une forte variabilité. Après une progression modérée entre 2021 et 2022 (+9,7 %), le revenu chute en 2023 (–28,2 %), avant de rebondir fortement en 2024 (+88,5 %), atteignant 23,00 €, contre 12,20 € l'année précédente.

HEETCH :

La plateforme enregistre une baisse continue du revenu moyen par prestation. Celui-ci passe de 14,30 € en 2021 à 10,50 € en 2024, soit un recul cumulé de –26,6 %. Le revenu chute de manière plus marquée à partir de 2023 (–18,6 % entre 2023 et 2024).

LE CAB :

Les données disponibles à partir de 2022 montrent une relative stabilité du revenu moyen, oscillant autour de 38 €. Entre 2022 et 2024, l'évolution est faible (+0,3 %), traduisant un niveau de revenu stable sur la période.

MARCEL :

La plateforme MARCEL ayant été rachetée par LE CAB à l'été 2024, aucune donnée n'est disponible pour 2024. Toutefois, entre 2022 et 2023, le revenu moyen reste stable (+0,3 %), autour de 38,3 €.

MYSAM :

Les données disponibles uniquement pour 2024 montre un revenu moyen par course de 42.2 €.

SIXT RIDE :

Les données pour l'année 2023 indiquent un revenu moyen par prestation de 82,94 €, et diminue pour atteindre 74.1 € en 2024, soit une baisse de -10.67% entre ces deux années.

UBER :

Uber présente une progression modérée de son revenu moyen, passant de 15,40 € en 2021 à 17,50 € en 2024, soit une hausse de +13,6 %. Cette croissance s'observe principalement entre 2021 et 2023, avant une légère baisse en 2024 (–4,4 % par rapport à 2023).

Synthèse :

Entre 2021 et 2024, le revenu moyen par prestation progresse globalement sur plusieurs plateformes, en particulier CAOCAO (+90,4 %) et ALLO CAB (+16,2 %), qui affichent des trajectoires continues à la hausse. UBER et FREENOW enregistrent également des hausses, bien que cette dernière soit marquée par une certaine volatilité. À l'inverse, HEETCH est la seule plateforme à connaître une baisse continue (–26,6 %), tandis que BOLT reste globalement stable sur la période (+2,6 %), avec une baisse récente. D'autres acteurs comme LE CAB et MARCEL présentent une stabilité autour de 38 € par prestation. Certaines plateformes, en raison de leurs offres spécifiques, affichent des niveaux de rémunération différenciés, du fait de modèle d'activité et d'offres différenciés

2.2 Revenu horaire brut

Le revenu horaire brut en course est calculé comme le rapport entre le revenu moyen par prestation et la durée moyenne des courses, exprimé en euros par heure. Il ne prend pas en compte le temps d'attente entre deux courses et reflète ainsi uniquement la rémunération effective pendant la réalisation des prestations, sans prendre en compte les bonus. Cet indicateur met en évidence des écarts importants entre les plateformes, tant en niveau qu'en évolution sur la période observée. Ces écarts s'expliquent le plus souvent par des modèles qui diffèrent parfois fortement.

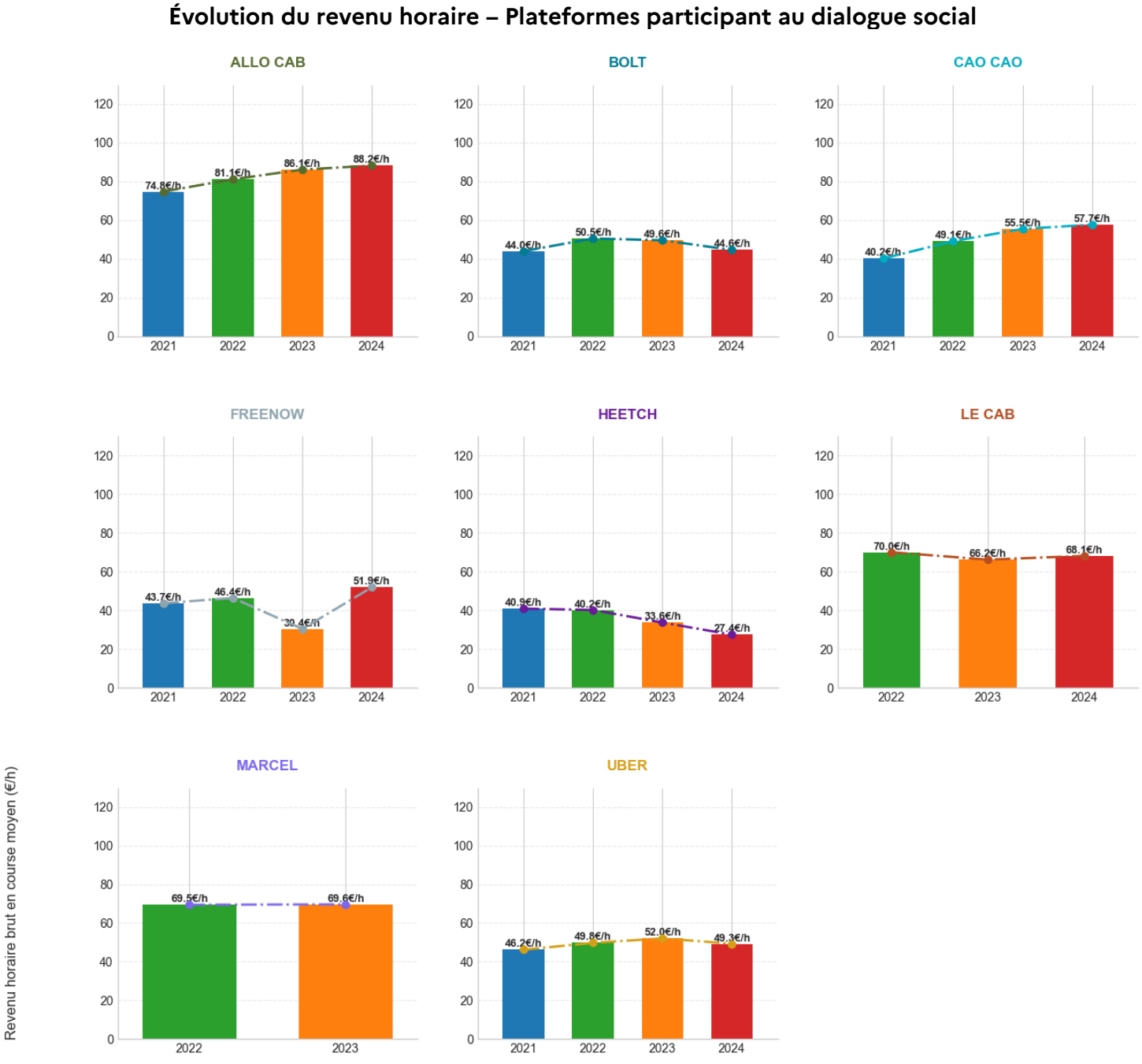

Figure 2 : *Évolution du revenu horaire en course (hors temps d'attente) (2021-2024)*

ALLO CAB :

Le revenu horaire brut augmente de manière régulière, passant de 74,78 €/h en 2021 à 88,20 €/h en 2024, soit une hausse cumulée de +17,96 %. La progression est particulièrement marquée entre 2021 et 2022 (+8,5 %) et entre 2022 et 2023 (+6,2 %), avant de ralentir en 2024 (+2,4 %).

BLACKLANE :

Les niveaux de revenu horaire sur cette plateforme sont parmi les plus élevés du panel du fait de modèle économique et de prestations différentes, atteignant 108,13 €/h en 2023 contre 87,35 €/h en 2021, soit une augmentation de +23,8 % sur deux ans. La progression est très marquée en 2022 (+18,9 %), suivie d'une croissance plus modérée en 2023 (+4,1 %). Aucune donnée n'est disponible pour 2024.

BOLT :

Le revenu horaire brut évolue de manière irrégulière : après une hausse de 43,97 €/h en 2021 à 50,53 €/h en 2022 (+14,9 %), une baisse s'amorce, conduisant à 44,61 €/h en 2024. Sur l'ensemble de la période, la progression reste limitée (+1,5 % entre 2021 et 2024), avec une diminution notable entre 2023 et 2024 (–10,1 %).

CAOCAO :

Cette plateforme connaît une progression continue du revenu horaire brut, qui passe de 40,25 €/h en 2021 à 57,70 €/h en 2024, soit une hausse totale de +43,3 %. La croissance est forte entre 2021 et 2022 (+22,1 %), puis ralentit progressivement (environ +4 % entre 2023 et 2024).

FREENOW :

Après une hausse modérée entre 2021 et 2022 (+6,2 %), le revenu horaire brut chute en 2023 (–34,5 %), atteignant 30,37 €/h. Il repart fortement à la hausse en 2024 (+70,8 %), culminant à 51,88 €/h. Sur l'ensemble de la période, le revenu horaire progresse de +18,8 %, malgré une trajectoire très instable.

HEETCH :

HEETCH enregistre une baisse continue de son revenu horaire brut sur la période. Celui-ci passe de 40,86 €/h en 2021 à 27,39 €/h en 2024, soit une diminution de –32,96 %. Cette dégradation est régulière chaque année, particulièrement marquée entre 2023 et 2024 (–18,6 %).

LE CAB :

Le revenu horaire brut reste relativement stable entre 2022 et 2024, passant de 70,00 €/h à 68,12 €/h (–2,7 %). Après une baisse en 2023 (–5,5 %), une légère hausse est enregistrée en 2024 (+2,9 %), mais sans retrouver le niveau initial.

MARCEL :

Les données disponibles pour 2022 et 2023 indiquent une stabilité du revenu horaire brut, autour de 69,5 €/h. Aucune donnée n'est disponible pour 2024.

MYSAM :

MYSAM affiche un revenu horaire brut en course de 123.6 €/h pour l'année 2024.

SIXT RIDE :

En 2023, cette plateforme présente un revenu horaire brut élevé de 107,71 €/h, en 2023, mais celui-ci est de 107.7€/h en 2024 soit une baisse de 4.5% sur la période.

UBER :

Uber affiche une progression initiale de son revenu horaire brut entre 2021 (46,20 €/h) et 2023 (52,04 €/h), avant de reculer à 49,30 €/h en 2024. Sur l'ensemble de la période, la hausse cumulée est de +6,7 %, mais une tendance à l'érosion s'observe à partir de 2023 (–5,3 % entre 2023 et 2024).

Synthèse :

Entre 2021 et 2024, seules quelques plateformes comme CAOCAO (+43,3 %), BLACKLANE (+23,8 %) ou ALLO CAB (+18 %) enregistrent une progression nette du revenu horaire brut. FREENOW suit une trajectoire instable mais termine la période en hausse. À l'inverse, HEETCH, UBER et BOLT voient leurs revenus horaires reculer. Certaines plateformes, en raison de leurs offres spécifiques, affichent des niveaux de rémunération différenciés, du fait de modèle d'activité et d'offres différenciés.

2.3 Évolution de la durée des prestations (2021–2024)

La durée moyenne des prestations, exprimée en minutes, correspond au temps écoulé entre la prise en charge effective d'un client et la fin de la course. L'analyse de cet indicateur permet de mieux comprendre les conditions d'exercice et les dynamiques opérationnelles au sein des plateformes. Sur la période 2021–2024, les trajectoires sont contrastées selon les plateformes, certaines connaissant une stabilité relative tandis que d'autres enregistrent des variations marquées.

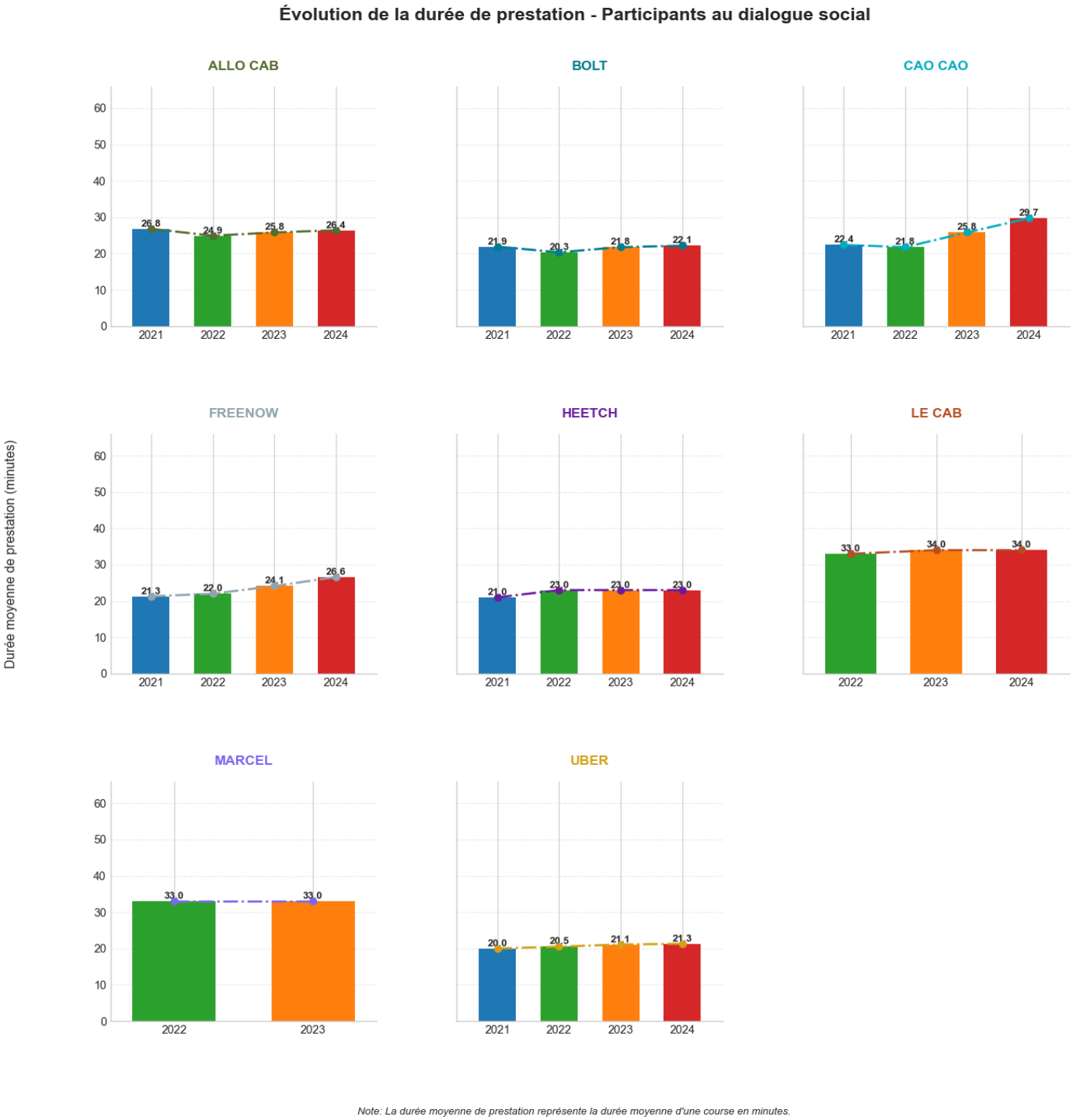

Note: La durée moyenne de prestation représente la durée moyenne d'une course en minutes.

Figure 3 : *Évolution de la durée de prestation par course moyenne par année et par plateforme*

ALLO CAB :

La durée moyenne des prestations reste globalement stable sur la période, passant de 26,8 minutes en 2021 à 26,4 minutes en 2024 (–1,5 %). Après une baisse significative en 2022 (–7,1 %), une légère remontée est observée sur les deux années suivantes (+2,3 % entre 2023 et 2024).

BLACKLANE :

La durée moyenne varie peu entre 2021 et 2023, passant de 53,93 à 53,58 minutes (–0,7 %). Une légère augmentation est observée en 2022 (+1,7 %), suivie d'un recul équivalent l'année suivante (–2,3 %). Aucune donnée n'est disponible pour 2024.

BOLT :

Les prestations réalisées via BOLT affichent une relative stabilité sur la période. La durée moyenne passe de 21,90 minutes en 2021 à 22,15 minutes en 2024, soit une progression de +1,1 %. L'évolution annuelle reste modérée, oscillant entre –7,2 % (2022) et +7 % (2023).

CAOCAO :

CAOCAO enregistre une forte augmentation de la durée moyenne des prestations, qui passe de 22,36 minutes en 2021 à 29,70 minutes en 2024, soit une hausse cumulée de +32,8 %. Les hausses sont particulièrement marquées entre 2022 et 2023 (+18,6 %) et entre 2023 et 2024 (+15,1 %).

FREENOW :

La durée moyenne augmente de manière continue, passant de 21,30 minutes en 2021 à 26,60 minutes en 2024 (+24,9 %). Chaque année est marquée par une hausse, notamment +9,6 % entre 2022 et 2023 et +10,4 % entre 2023 et 2024.

HEETCH :

HEETCH présente une durée moyenne de 21,00 minutes en 2021 et 23,00 minutes de 2022 à 2024. Cela représente une hausse globale de +9,5 %, concentrée sur le passage entre 2021 et 2022 (+9,5 %), puis une stabilisation totale ensuite.

LE CAB :

Les données disponibles entre 2022 et 2024 indiquent une stabilité complète à 33,00–34,00 minutes, avec une variation cumulée de +3,0 % sur la période. Aucune évolution annuelle n'est enregistrée entre 2023 et 2024.

MARCEL :

La durée moyenne reste constante à 33,00 minutes entre 2022 et 2023. Aucune donnée n'est disponible pour 2024.

MYSAM :

La durée moyenne en 2024 est de 20.5 minutes pour cette plateforme en 2024, seule année disponible.

SIXT RIDE :

En 2023, la durée moyenne des prestations est de 46,20 minutes, et de 43.2 en 2024.

UBER :

La durée moyenne progresse modérément, passant de 20,00 minutes en 2021 à 21,30 minutes en 2024, soit une hausse de +6,5 %. Chaque année enregistre une légère augmentation, illustrant un allongement progressif des courses effectuées via cette plateforme.

2.4 Évolution de la durée des temps d'attente (2021–2024)

Le temps d'attente moyen correspond à la durée écoulée entre la fin d'une course et l'attribution d'une nouvelle prestation. Il est exprimé en minutes et constitue un indicateur important de l'intensité d'activité sur les plateformes. Toutefois, il convient de souligner que ces données ne permettent pas de prendre en compte les pratiques répandues de partenariats avec plusieurs plateformes, qui peuvent en réalité réduire les temps d'attente vécus par les chauffeurs (chauffeurs en course avec une plateforme mais connectés, donc en attente, avec une ou plusieurs autres plateformes).

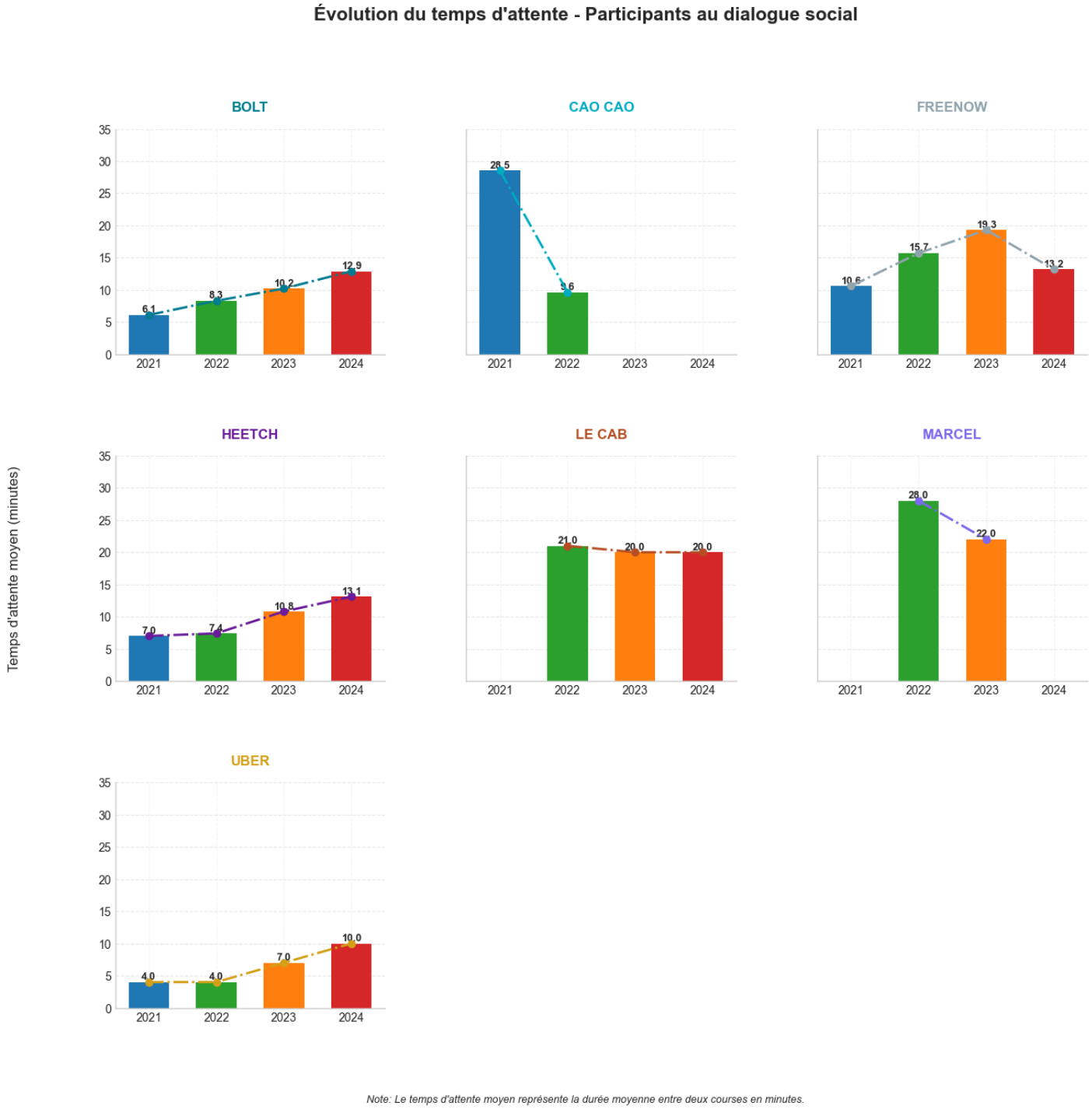

Figure 4 : *Évolution du temps d'attente moyen par année et par plateforme (2021-2024)*

BOLT :

BOLT affiche une augmentation significative de son temps d'attente entre 2021 et 2024. Celui-ci passe de 6,10 à 12.9 minutes, soit une hausse de +111.5%. La progression est particulièrement marquée entre 2022 et 2023 (+35,0 %) ainsi qu'entre 2023 et 2024 (+59.26%).

CAOCAO :

Le temps d'attente chute fortement entre 2021 (28,52 minutes) et 2022 (9,64 minutes), soit une diminution de –66,2 %. Les données sont inconnues en 2024.

FREENOW :

La plateforme présente des variations importantes sur la période. Après une hausse de +48,1 % entre 2021 et 2022 (de 10,6 à 15,7 minutes), le temps d'attente continue à progresser en 2023 (+22,9 %), atteignant 19,3 minutes. En 2024, une diminution significative est observée (–31,6 %), ramenant le niveau à 13,2 minutes. Globalement, le temps d'attente augmente de +24,5 % sur l'ensemble de la période.

HEETCH :

Le temps d'attente passe de 7,00 minutes en 2021 à 13,10 minutes en 2024, soit une hausse de +87,1 %. La croissance est continue, avec des augmentations successives de +5,7 %, +45,9 % et +21,3 % sur les trois années étudiées.

LE CAB :

Une légère diminution du temps d'attente est enregistrée entre 2022 et 2024, passant de 21,00 à 20,00 minutes (–4,8 %). L'indicateur reste stable entre 2023 et 2024.

MARCEL :

Le temps d'attente diminue entre 2022 et 2023, passant de 28,00 à 22,00 minutes (–21,4 %). Aucune donnée n'est disponible pour 2024.

UBER :

Le temps d'attente moyen fait plus que doubler entre 2021 et 2024, passant de 4,00 à 10,00 minutes (+150,0 %). L'augmentation est particulièrement marquée entre 2022 et 2023 (+75,0 %) puis se poursuit entre 2023 et 2024 (+42,9 %), traduisant une baisse d'intensité dans l'enchaînement des courses.

2.5 Revenu horaire ajusté à l'inflation (2021–2024)

Le revenu horaire ajusté à l'inflation est exprimé en euros constants de 2021. Il permet de mesurer l'évolution réelle du pouvoir d'achat horaire des chauffeurs, indépendamment des effets liés à la hausse des prix à la consommation. L'ajustement est effectué à l'aide des coefficients cumulés d'inflation publiés (2022 : 1,052 ; 2023 : 1,104 ; 2024 : 1,126).

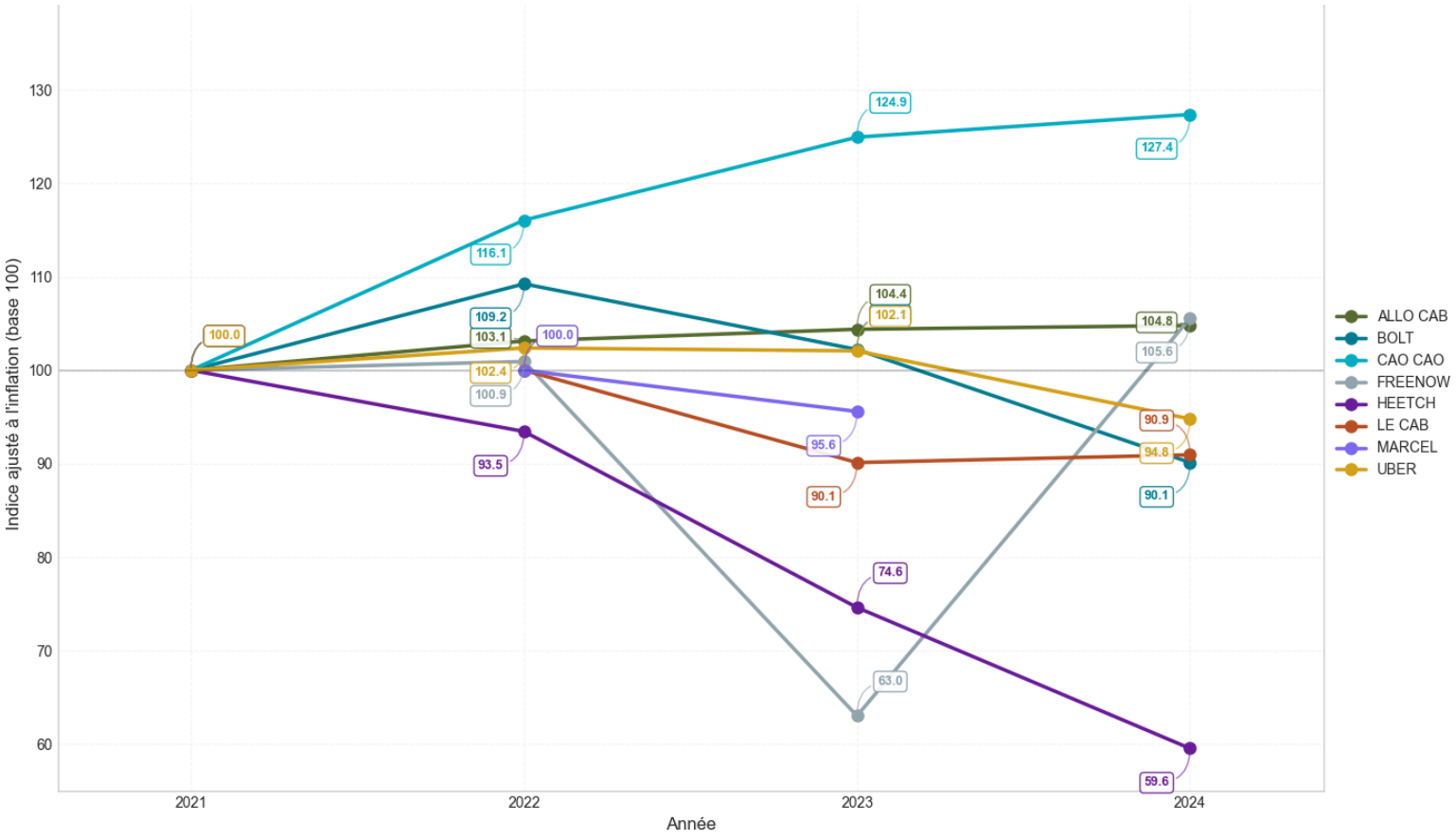

Figure 5 : *Évolution du taux horaire brut moyen nominal et ajusté à l'inflation hors temps d'attente par plateforme*

ALLO CAB :

Le revenu horaire ajusté passe de 74,78 € en 2021 à 78,36 € en 2024, soit une progression de +4,8 %. Après une forte hausse entre 2021 et 2022 (+3,1 %), les années suivantes marquent un ralentissement (+1,2 % puis +0,4 %), traduisant une quasi-stagnation du pouvoir d'achat horaire réel sur la fin de période.

BLACKLANE :

Entre 2021 et 2023, le revenu ajusté progresse de 87,35 € à 97,98 €, soit une hausse de +12,2 %. Après une forte croissance initiale (+13,0 % entre 2021 et 2022), l'indicateur se stabilise en 2023 (–0,7 %). Aucune donnée n'est disponible pour 2024.

BOLT :

Sur l'ensemble de la période, le revenu horaire ajusté recule de 43,97 € à 39,64 €, soit une baisse de –9,9 %. Après une hausse en 2022 (+9,2 %), une baisse s'installe dès 2023 (–6,4 %), puis s'accentue en 2024 (–11,8 %), soulignant une érosion continue du pouvoir d'achat horaire.

CAOCAO :

Le revenu horaire ajusté progresse nettement de 40,25 € en 2021 à 51,26 € en 2024 (+27,4 %). La croissance est continue sur la période, avec des hausses annuelles soutenues : +16,0 % (2022), +7,6 % (2023), +1,9 % (2024). CAOCAO se distingue ainsi par une amélioration durable du revenu réel.

FREENOW :

L'indicateur ajusté passe de 43,66 € en 2021 à 46,09 € en 2024, soit une hausse de +5,6 %. Toutefois, cette évolution masque une forte volatilité : une baisse marquée en 2023 (–37,6 %), suivie d'un rebond en 2024 (+67,5 %), au-delà du recul antérieur.

HEETCH :

Le revenu horaire ajusté diminue de 40,86 € à 24,33 € entre 2021 et 2024, soit une baisse cumulée de –40,4 %. Cette trajectoire décroissante est régulière, avec une accentuation progressive de la perte de pouvoir d'achat horaire.

LE CAB :

Entre 2022 et 2024, le revenu horaire ajusté passe de 66,54 € à 60,52 €, soit une baisse de –9,1 %. Après une forte baisse en 2023 (–9,9 %), une légère remontée est observée en 2024 (+0,9 %), sans inversion de tendance.

MARCEL :

Le revenu horaire ajusté recule de 66,02 € en 2022 à 63,10 € en 2023 (–4,4 %). Aucune donnée n'est disponible pour 2024.

MYSAM :

Le revenu horaire brut ajusté est de 109 €/h en 2024.

SIXT RIDE :

Le revenu horaire ajusté s'élève à 97,61 € en 2023. Les autres années ne sont pas renseignées.

UBER :

Le revenu horaire ajusté passe de 46,20 € en 2021 à 43,79 € en 2024, soit une baisse cumulée de –5,2 %. Après un pic en 2023 (47,16 €), l'année 2024 marque une baisse significative (–7,1 %), traduisant une dégradation du revenu réel en fin de période.

Synthèse

Sur la période 2021–2024, quatre plateformes (notamment CAOCAO et dans une moindre mesure ALLO CAB, FREENOW et BLACKLANE) enregistrent une progression réelle du revenu horaire brut ajusté à l'inflation. Pour la majorité des plateformes, l'évolution des revenus nominaux ne compense pas l'effet de l'inflation, entraînant une baisse du pouvoir d'achat horaire des chauffeurs. Ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte d'allongement des prestations et d'augmentation des temps d'attente. Certaines plateformes, en raison de leurs offres spécifiques, affichent des niveaux de rémunération différenciés, du fait de modèle d'activité et d'offres différenciés.

2.6 Évolution comparative des indicateurs d'activité par plateforme

Cette section propose une lecture croisée de trois indicateurs clés entre 2021 et 2024 (ou 2022–2024 selon les données disponibles) :

- le revenu horaire brut nominal en course (hors attente),
- le revenu horaire brut ajusté à l'inflation,
- et la durée moyenne des prestations.

Ces éléments permettent de mieux appréhender les transformations récentes des conditions d'activité sur les différentes plateformes.

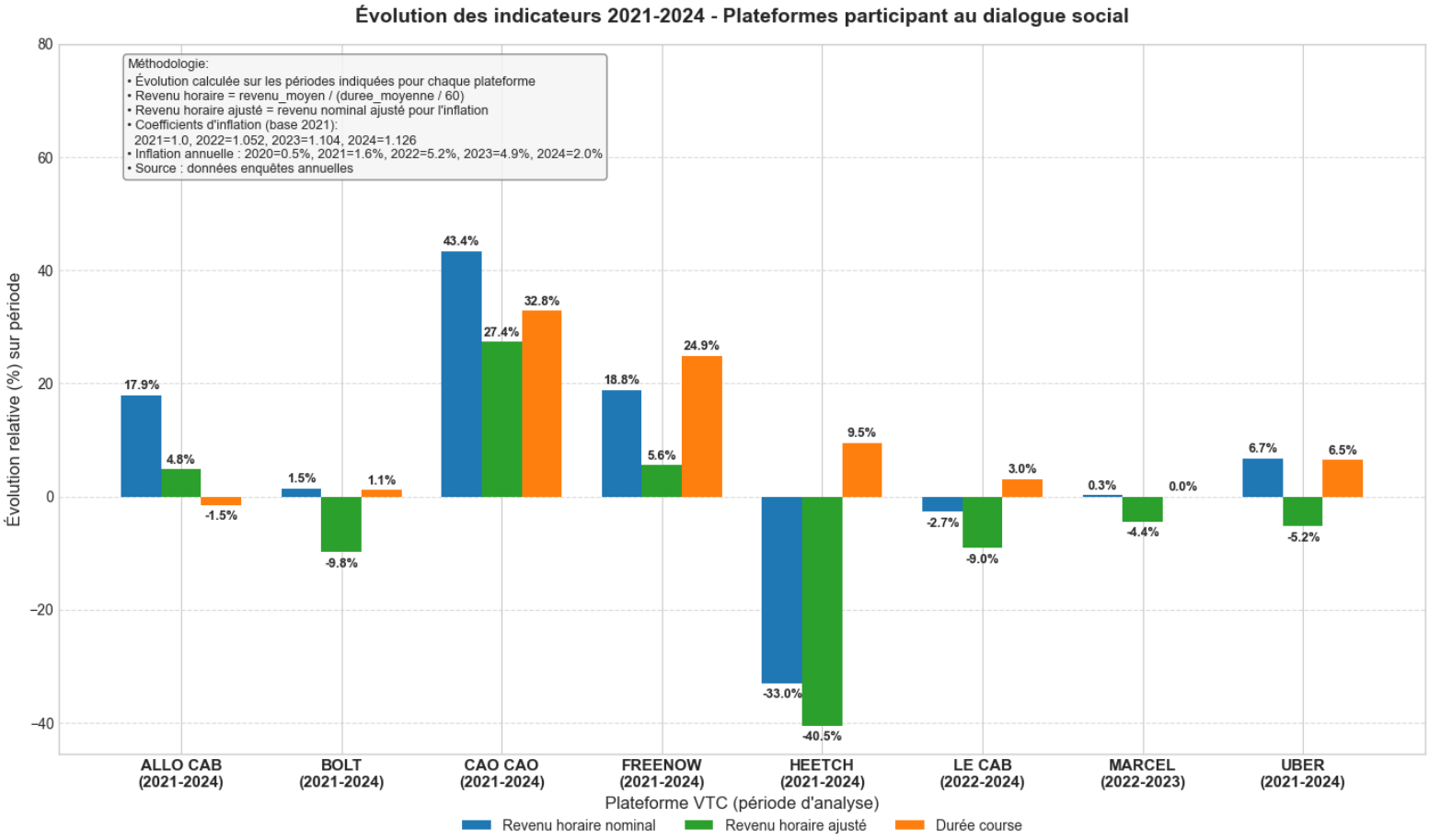

Figure 6 : *Évolution des indicateurs des plateformes VTC entre les années disponibles*

ALLO CAB (2021–2024) :

- Revenu horaire nominal : +17,96 %
- Revenu ajusté : +4,79 %
- Durée des prestations : –1,49 %

Le revenu horaire réel progresse légèrement sur la période, soutenu par une diminution modérée de la durée moyenne des prestations.

BLACKLANE (2021–2023) :

- Revenu horaire nominal : +23,79 %
- Revenu ajusté : +12,18 %
- Durée des prestations : –0,65 %

BLACKLANE affiche une nette progression du revenu horaire brut et ajusté, avec une durée stable. Les données 2024 ne sont pas disponibles.

BOLT (2021–2024) :

- Revenu horaire nominal : +1,46 %
- Revenu ajusté : –9,86 %
- Durée des prestations : +1,14 %

La croissance nominale du revenu horaire ne suffit pas à compenser l'inflation, conduisant à une dégradation du revenu réel.

CAOCAO (2021–2024) :

- Revenu horaire nominal : +43,34 %
- Revenu ajusté : +27,35 %
- Durée des prestations : +32,83 %

CAOCAO présente une dynamique très favorable, avec des gains de revenu horaire réels malgré un allongement important des prestations.

FREENOW (2021–2024) :

- Revenu horaire nominal : +18,82 %
- Revenu ajusté : +5,56 %
- Durée des prestations : +24,88 %

L'évolution est marquée par de fortes fluctuations, mais une amélioration globale du revenu réel est observable, bien que limitée.

HEETCH (2021–2024) :

- Revenu horaire nominal : –32,96 %
- Revenu ajusté : –40,44 %
- Durée des prestations : +9,52 %

HEETCH affiche une forte dégradation du revenu horaire réel, avec une baisse continue malgré une durée des prestations en hausse.

LE CAB (2022–2024) :

- Revenu horaire nominal : –2,69 %
- Revenu ajusté : –9,05 %
- Durée des prestations : +3,03 %

Une relative stabilité du revenu nominal masque une baisse du revenu réel, dans un contexte de légères hausses de durée.

MARCEL (2022–2023) :

- Revenu horaire nominal : +0,26 %
- Revenu ajusté : –4,42 %
- Durée des prestations : stable

Malgré une stabilité du revenu nominal et de la durée, le revenu réel diminue du fait de l'inflation.

SIXT RIDE (2023-2024) :

- Revenu horaire nominal : -4.5%
- Revenu ajusté : -6.4%
- Durée des prestations : 46,2 min

SIXT RIDE se positionne comme une plateforme dont l'heure de course est très rémunératrice sur la seule année disponible, en cohérence avec son modèle d'activité.

UBER (2021–2024) :

- Revenu horaire nominal : +6,70 %
- Revenu ajusté : –5,21 %
- Durée des prestations : -6.5 %

UBER affiche une hausse nominale modérée, mais une baisse réelle du revenu horaire, dans un contexte d'allongement des courses et d'augmentation des temps d'attente.

Synthèse

L'analyse comparative révèle des trajectoires divergentes : seules quelques plateformes, comme CAOCAO ou BLACKLANE, enregistrent des hausses durables du revenu horaire, y compris en euros constants. À l'inverse, HEETCH, UBER ou BOLT voient leur revenu réel reculer, du fait d'une combinaison défavorable entre inflation, allongement des prestations et baisse de rémunération horaire. Ces tendances confirment une différenciation croissante des conditions économiques selon les modèles de plateforme et les segments de clientèle visés.

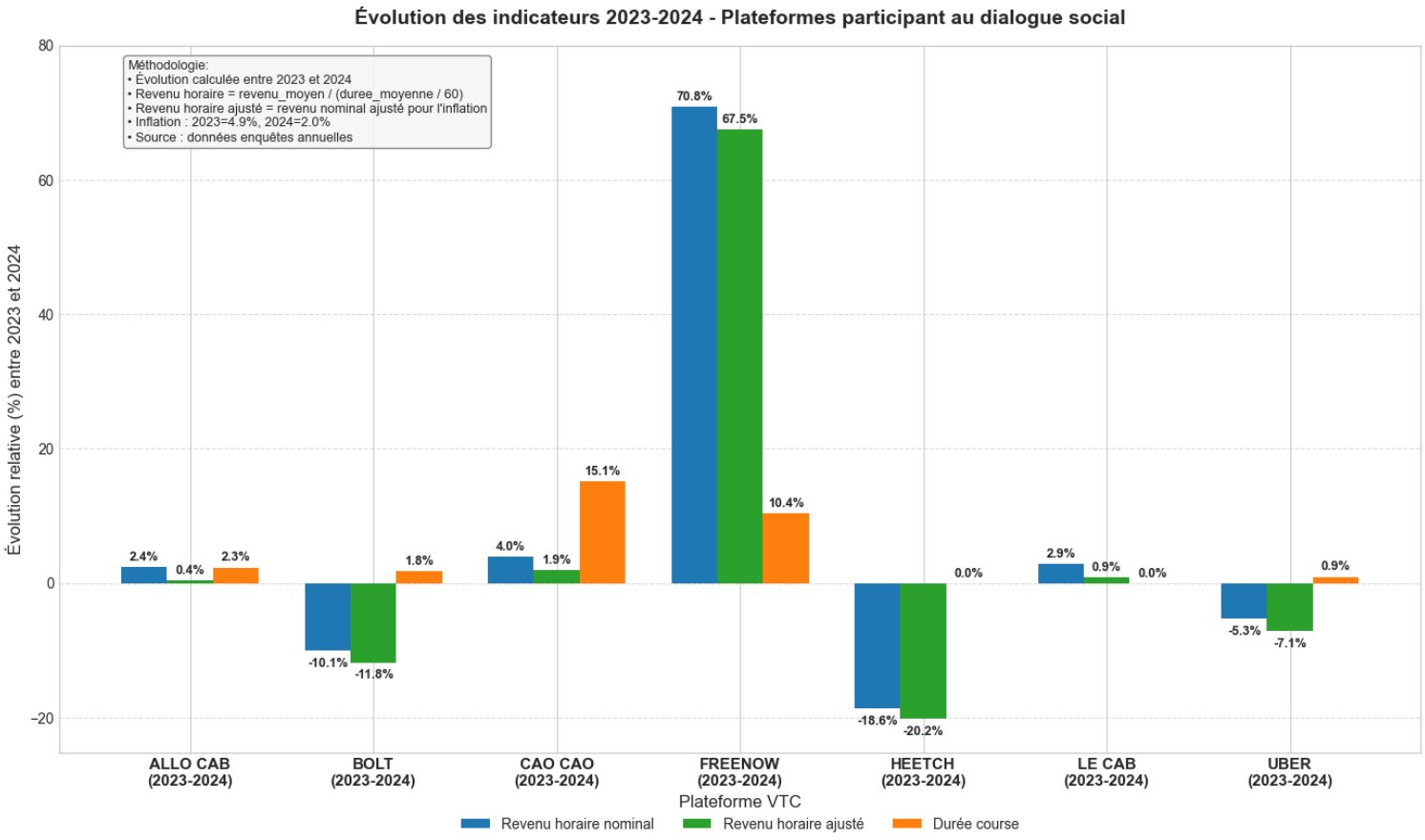

Figure 7 : *Évolution des indicateurs des plateformes VTC entre 2023 et 2024*

Entre 2023 et 2024, le secteur VTC présente une diminution pour la majorité des plateformes. En effet, outre une forte augmentation du revenu horaire pour une plateforme spécifique, les indicateurs montrent une baisse particulièrement pour le revenu horaire brut ajusté en course.

3. Synthèse

Sur la période 2021–2024, l'analyse des indicateurs d'activité des plateformes VTC met en lumière des dynamiques différenciées selon les plateformes. Le revenu moyen par prestation évolue de manière contrastée. Plusieurs plateformes comme CAOCAO ou BLACKLANE enregistrent une forte hausse du revenu unitaire, tandis que d'autres, telles qu'UBER, HEETCH ou BOLT, connaissent une stagnation voire une baisse.

Le revenu horaire brut en course, indicateur central des conditions d'exercice, suit des trajectoires divergentes. Des plateformes comme CAO CAO, BLACKLANE ou FREENOW affichent une progression sensible sur la période. Les autres plateformes présentent une évolution à peu près stable bien que variable selon les années tandis que HEETCH voit son revenu horaire reculer fortement. Ces tendances s'expliquent en partie par l'évolution de la durée moyenne des prestations, en hausse quasi-généralisée, ce qui peut mécaniquement réduire le rendement horaire si le revenu par course n'augmente pas au même rythme. La pratique fréquente de l'usage de plusieurs plateformes par le même chauffeur (cf *Rapport 2024 de l'ONT3P à ce sujet*) limite cependant la portée de cet indicateur.

Enfin, après ajustement à l'inflation, seuls quelques acteurs parviennent à maintenir, voire améliorer, le revenu horaire réel des chauffeurs. Dans un contexte de hausse continue des prix à la consommation, CAOCAO, BLACKLANE et, dans une moindre mesure, ALLOCAB ont des revenus horaires en hausse. À l'inverse, HEETCH, BOLT et UBER subissent une diminution du revenu horaire ajusté à l'inflation, accentuée par des dynamiques défavorables sur les autres indicateurs.

Au global, ces résultats confirment une différenciation croissante entre les plateformes en matière de conditions économiques offertes aux chauffeurs. Alors que certaines consolident leur rémunération par une progression soutenue des revenus horaires, d'autres voient ceux-ci stagner ou diminuer du fait d'un allongement des prestations, de temps d'attente croissants et d'une rémunération qui ne compense pas l'inflation.

Annexe A : Méthodologie et Calculs

Cette partie détaille précisément les différentes étapes méthodologiques suivies pour traiter, calculer et ajuster les données publiées par les plateformes. Ces étapes sont essentielles afin de garantir la validité, la rigueur et l'objectivité des résultats obtenus.

Traitement initial et harmonisation des données

Les données utilisées sont issues des sites des plateformes dans le cadre de la publication annuelles des indicateurs d'activité conformément aux obligations prévues par le code des transports. Pour garantir la robustesse de l'analyse, ces données ont été préalablement harmonisées :

- Conversion des données en formats numériques appropriés (euros pour les revenus, minutes pour les durées).
- Harmonisation systématique des données des plateformes, permettant des comparaisons fluides à travers les années et entre plateformes : notamment la conversion en minute des durées de prestations et des temps d'attentes.

Calcul des indicateurs dérivés

À partir de ces données harmonisées, plusieurs indicateurs dérivés ont été précisément calculés afin d'enrichir l'analyse :

- Revenu horaire brut nominal (hors temps d'attente), calculé selon la formule :
- Revenu horaire brut nominal (€/h) $= \frac{\text{Revenu moyen par prestation (€)}}{\text{Durée moyenne par prestation (minutes)}} \times 60$

Afin d'obtenir une évaluation exacte du pouvoir d'achat réel des VTC, un ajustement spécifique prenant en compte l'inflation cumulée (base 2021) a été réalisé :

- Coefficients d'ajustement utilisés ; Indice à la consommation (INSEE) :
    - 2022 : +5,2 % (Coefficient : 1,052)
    - 2023 : +4,9 % (Coefficient cumulé : 1,104)
    - 2024 : +2,0 % (Coefficient cumulé : 1,126)

La correction des valeurs nominales en valeurs réelles a été effectuée selon les étapes suivantes :

1. *Calcul de l'indice d'inflation cumulée (base 100) :*

$$\text{Indice}_t = \text{Indice}_{t-1} \times \left(1 + \frac{\text{Inflation}_t}{100}\right)$$

2. *Calcul du coefficient d'ajustement annuel :*

$$\text{Coefficient}_{\text{année}} = \frac{\text{Indice}_{\text{année}}}{\text{Indice}_{\text{année de base}}}$$

3. *Calcul de la valeur réelle ajustée (exprimée en euros constants de l'année de base) :*

$$\text{Valeur réelle}_{\text{année}} = \frac{\text{Valeur nominale}_{\text{année}}}{\text{Coefficient}_{\text{année}}}$$

Cette méthode assure une lecture des évolutions économiques réelles, dans un contexte marqué par une hausse importante et continue du coût de la vie.

Annexe B : Données et résultats

Tour d'horizon des indicateurs publiés

Les analyses publiées par l'ARPE permettent de suivre l'évolution des principaux indicateurs d'activité pour les VTC entre le dernier trimestre de 2021 et 2024, à partir des données publiées par les plateformes. Ils incluent :

- le revenu moyen par prestation,
- la durée moyenne des prestations,
- le temps d'attente entre deux propositions de courses,
- le taux horaire brut nominal
- le taux horaire brut ajusté à l'inflation, exprimé en euros constants de 2021.

Trois tableaux synthétiques permettent d'observer l'évolution de ces indicateurs :

- Tableau 1 : comparatif des écarts relatifs sur l'ensemble des plateformes,
- Tableau 2 : évolution annuelle par plateforme,
- Figure 8 : évolution de du revenu par course et horaire brut par plateforme selon l'année,
- Tableau 3 : évolution cumulative par période complète.

Indicateurs principaux VTC

plateforme	annee	periode	revenu_moyen	duree_moyenne	temps_attente	revenu_horaire_brut	revenu_horaire_ajuste
ALLO CAB	2021	T4	33.40	26.80	N/A	74.78	74.78
ALLO CAB	2022		33.67	24.90	0.50	81.13	77.12
ALLO CAB	2023		37.04	25.80	0.50	86.14	78.06
ALLO CAB	2024		38.81	26.40	0.50	88.20	78.36
BLACKLANE	2021	T4	78.51	53.93	N/A	87.35	87.35
BLACKLANE	2022		94.88	54.83	N/A	103.83	98.69
BLACKLANE	2023		96.56	53.58	N/A	108.13	97.98
BOLT	2021	T4	16.05	21.90	6.10	43.97	43.97
BOLT	2022		17.12	20.33	8.30	50.53	48.03
BOLT	2023		17.98	21.75	10.20	49.60	44.95
BOLT	2024		16.47	22.15	12.90	44.61	39.64
CAO CAO	2021	T4	15.00	22.36	28.52	40.25	40.25
CAO CAO	2022		17.82	21.76	9.64	49.14	46.71
CAO CAO	2023		23.86	25.80	N/A	55.49	50.28
CAO CAO	2024		28.56	29.70	N/A	57.70	51.26
FREENOW	2021	T4	15.50	21.30	10.60	43.66	43.66
FREENOW	2022		17.00	22.00	15.70	46.36	44.07
FREENOW	2023		12.20	24.10	19.30	30.37	27.52
FREENOW	2024		23.00	26.60	13.20	51.88	46.09
HEETCH	2021	T4	14.30	21.00	7.00	40.86	40.86
HEETCH	2022		15.40	23.00	7.40	40.17	38.19
HEETCH	2023		12.90	23.00	10.80	33.65	30.49
HEETCH	2024		10.50	23.00	13.10	27.39	24.33
LE CAB	2022		38.50	33.00	21.00	70.00	66.54
LE CAB	2023		37.50	34.00	20.00	66.18	59.97
LE CAB	2024		38.60	34.00	20.00	68.12	60.52
MARCEL	2022		38.20	33.00	28.00	69.45	66.02
MARCEL	2023		38.30	33.00	22.00	69.64	63.10
MYSAM	2024		42.21	20.49	N/A	123.60	109.81
SIXT RIDE	2023		82.94	46.20	N/A	107.71	97.61
SIXT RIDE	2024		74.09	43.20	N/A	102.90	91.42
UBER	2021	T4	15.40	20.00	4.00	46.20	46.20
UBER	2022		17.00	20.50	4.00	49.76	47.30
UBER	2023		18.30	21.10	7.00	52.04	47.16
UBER	2024		17.50	21.30	10.00	49.30	43.79

Tableau 1 : *Indicateurs principaux selon la plateforme et les années entre le dernier trimestre de 2021 et l'année entière 2024 (seuls les revenus horaires et horaires ajustés ont été calculés, les autres indicateurs sont disponibles sur les sites respectifs des plateformes de mise en relation du secteur des VTC)*

Évolution en pourcentage des indicateurs (2021–2024)

Évolution annuelle des indicateurs VTC

plateforme	de_annee	a_annee	evol_revenu_pct	evol_duree_pct	evol_attente_pct	ol_revenu_horaire_brut_	_revenu_horaire_ajuste_
ALLO CAB	2021	2022	0.81%	-7.09%	N/A	8.50%	3.14%
ALLO CAB	2022	2023	10.01%	3.61%	0.00%	6.17%	1.21%
ALLO CAB	2023	2024	4.78%	2.33%	0.00%	2.40%	0.39%
BLACKLANE	2021	2022	20.85%	1.67%	N/A	18.87%	12.99%
BLACKLANE	2022	2023	1.77%	-2.28%	N/A	4.14%	-0.72%
BOLT	2021	2022	6.67%	-7.17%	36.07%	14.90%	9.22%
BOLT	2022	2023	5.02%	6.98%	22.89%	-1.83%	-6.42%
BOLT	2023	2024	-8.40%	1.84%	26.47%	-10.05%	-11.82%
CAO CAO	2021	2022	18.80%	-2.68%	-66.20%	22.08%	16.04%
CAO CAO	2022	2023	33.89%	18.57%	N/A	12.93%	7.65%
CAO CAO	2023	2024	19.70%	15.12%	N/A	3.98%	1.94%
FREENOW	2021	2022	9.68%	3.29%	48.11%	6.19%	0.94%
FREENOW	2022	2023	-28.24%	9.55%	22.93%	-34.49%	-37.55%
FREENOW	2023	2024	88.52%	10.37%	-31.61%	70.81%	67.46%
HEETCH	2021	2022	7.69%	9.52%	5.71%	-1.67%	-6.53%
HEETCH	2022	2023	-16.23%	0.00%	45.95%	-16.23%	-20.15%
HEETCH	2023	2024	-18.60%	0.00%	21.30%	-18.60%	-20.20%
LE CAB	2022	2023	-2.60%	3.03%	-4.76%	-5.46%	-9.88%
LE CAB	2023	2024	2.93%	0.00%	0.00%	2.93%	0.92%
MARCEL	2022	2023	0.26%	0.00%	-21.43%	0.26%	-4.42%
SIXT RIDE	2023	2024	-10.67%	-6.49%	N/A	-4.47%	-6.34%
UBER	2021	2022	10.39%	2.50%	0.00%	7.70%	2.37%
UBER	2022	2023	7.65%	2.93%	75.00%	4.59%	-0.30%
UBER	2023	2024	-4.37%	0.95%	42.86%	-5.27%	-7.13%

Tableau 2 : *Évolution annuelle des indicateurs*

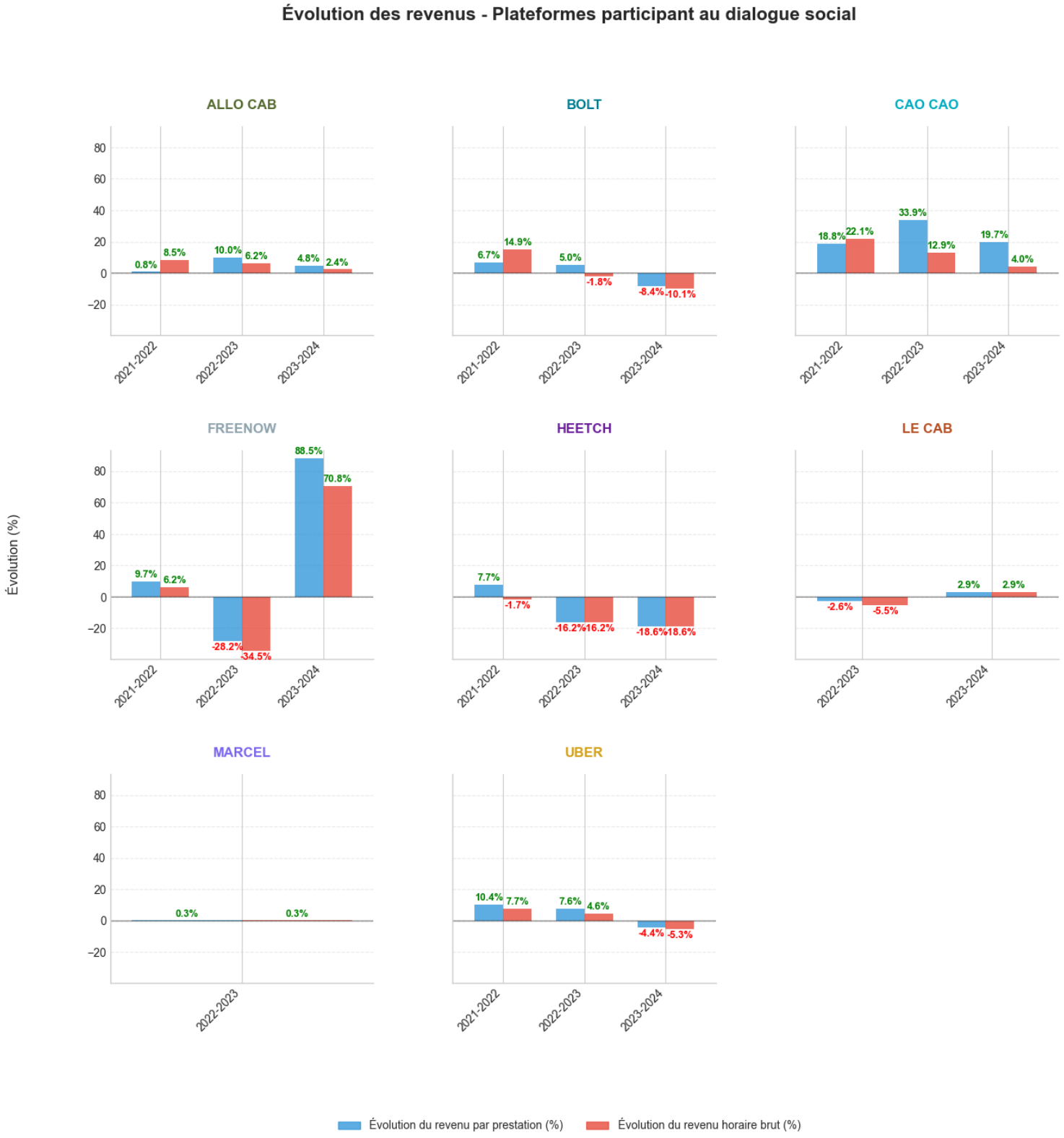

Figure 8 : *Évolution de du revenu par course et horaire brut par plateforme selon l'année*

Évolution totale des indicateurs VTC

plateforme	premiere_annee	derniere_annee	evol_totale_revenu_pct	evol_totale_duree_pct	evol_totale_attente_pct	totale_revenu_horaire_br	totale_revenu_horaire_ajus
ALLO CAB	2021.00	2024.00	16.20%	-1.49%	N/A	17.96%	4.79%
ALLO CAB	2022.00	2024.00	15.27%	6.02%	0.00%	8.72%	1.61%
BLACKLANE	2021.00	2023.00	22.99%	-0.65%	N/A	23.79%	12.18%
BLACKLANE	2022.00	2023.00	1.77%	-2.28%	N/A	4.14%	-0.72%
BOLT	2021.00	2024.00	2.62%	1.14%	111.48%	1.46%	-9.86%
BOLT	2022.00	2024.00	-3.80%	8.95%	55.42%	-11.70%	-17.48%
CAO CAO	2021.00	2024.00	90.40%	32.83%	N/A	43.34%	27.35%
CAO CAO	2022.00	2024.00	60.27%	36.49%	N/A	17.42%	9.74%
FREENOW	2021.00	2024.00	48.39%	24.88%	24.53%	18.82%	5.56%
FREENOW	2022.00	2024.00	35.29%	20.91%	-15.92%	11.90%	4.58%
HEETCH	2021.00	2024.00	-26.57%	9.52%	87.14%	-32.96%	-40.44%
HEETCH	2022.00	2024.00	-31.82%	0.00%	77.03%	-31.82%	-36.28%
LE CAB	2022.00	2024.00	0.26%	3.03%	-4.76%	-2.69%	-9.05%
LE CAB	2022.00	2024.00	0.26%	3.03%	-4.76%	-2.69%	-9.05%
MARCEL	2022.00	2023.00	0.26%	0.00%	-21.43%	0.26%	-4.42%
MARCEL	2022.00	2023.00	0.26%	0.00%	-21.43%	0.26%	-4.42%
SIXT RIDE	2023.00	2024.00	-10.67%	-6.49%	N/A	-4.47%	-6.34%
UBER	2021.00	2024.00	13.64%	6.50%	150.00%	6.70%	-5.21%
UBER	2022.00	2024.00	2.94%	3.90%	150.00%	-0.93%	-7.40%

Tableau 3 : *Évolution totale des indicateurs sur toute leur période disponible par plateforme*

Annexe C : Visualisation des indicateurs d'activité pour les plateformes ne participant pas au dialogue social

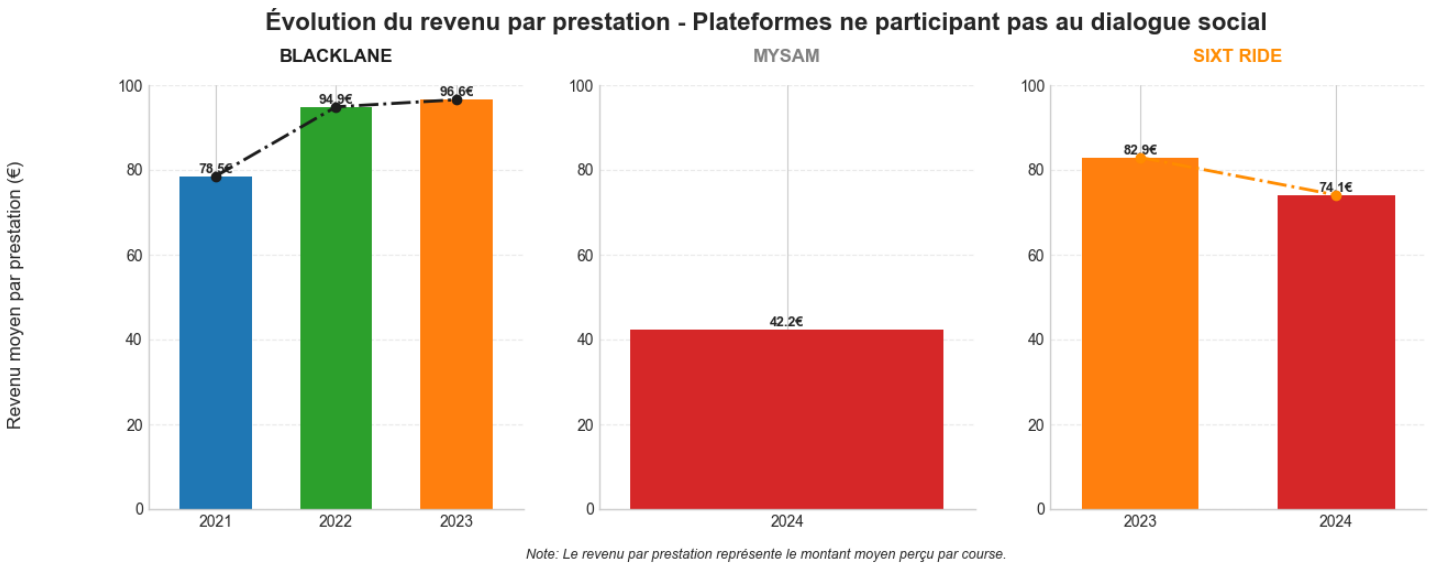

Figure 9 : *Evolution du revenu par prestation par année et par plateforme*

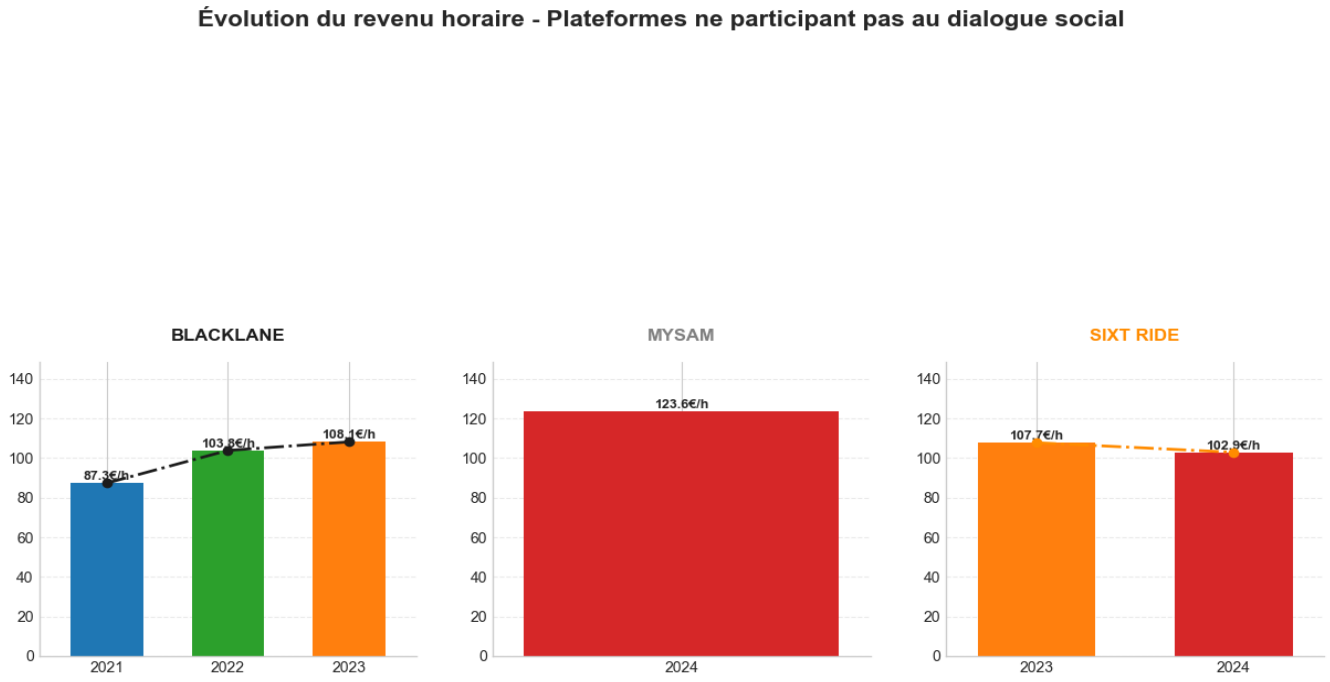

Figure 10 : *Evolution du revenu horaire brut par année et par plateforme*

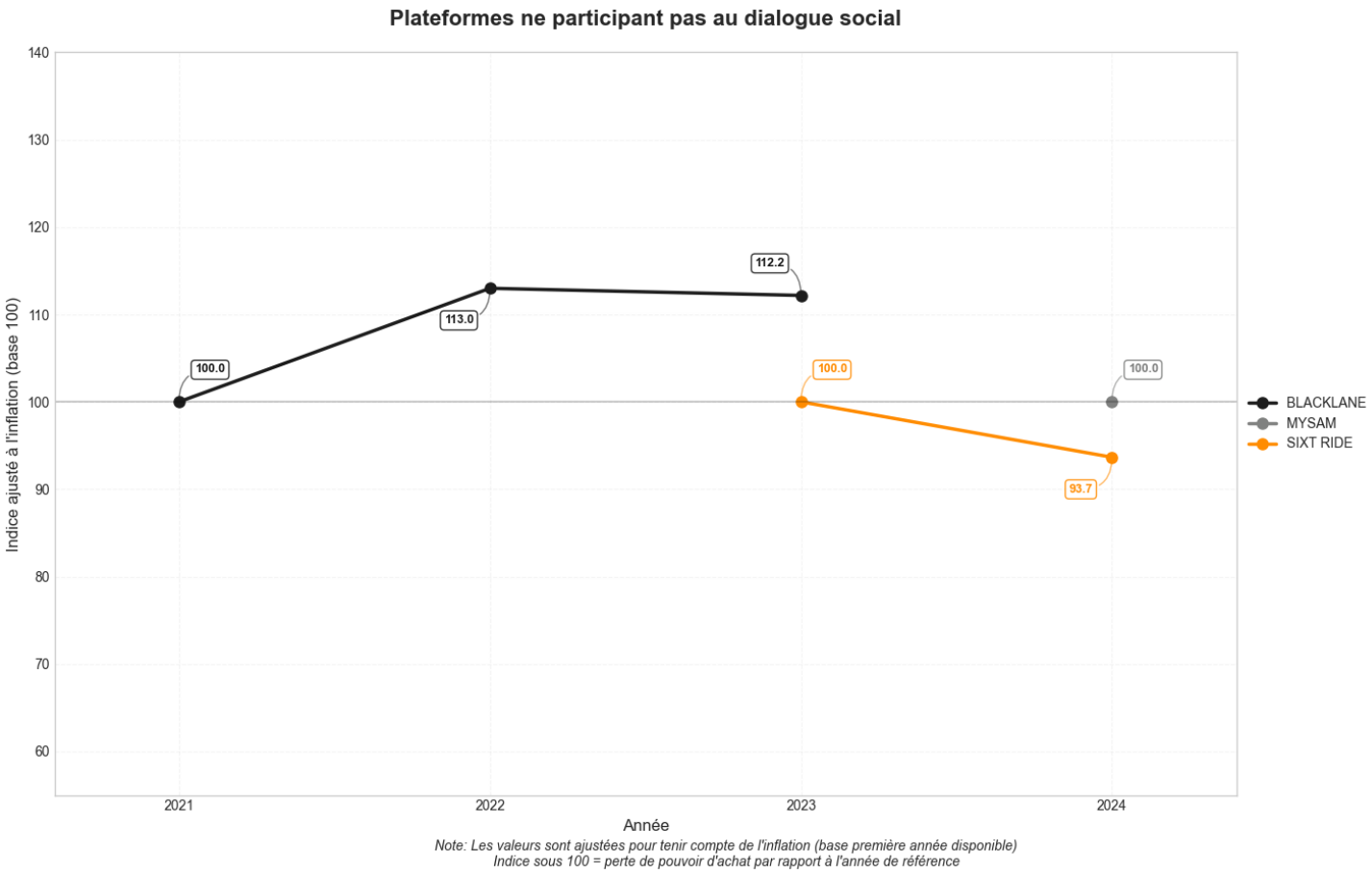

Figure 11 : *Évolution du revenu horaire brut ajusté en fonction de la base 100*

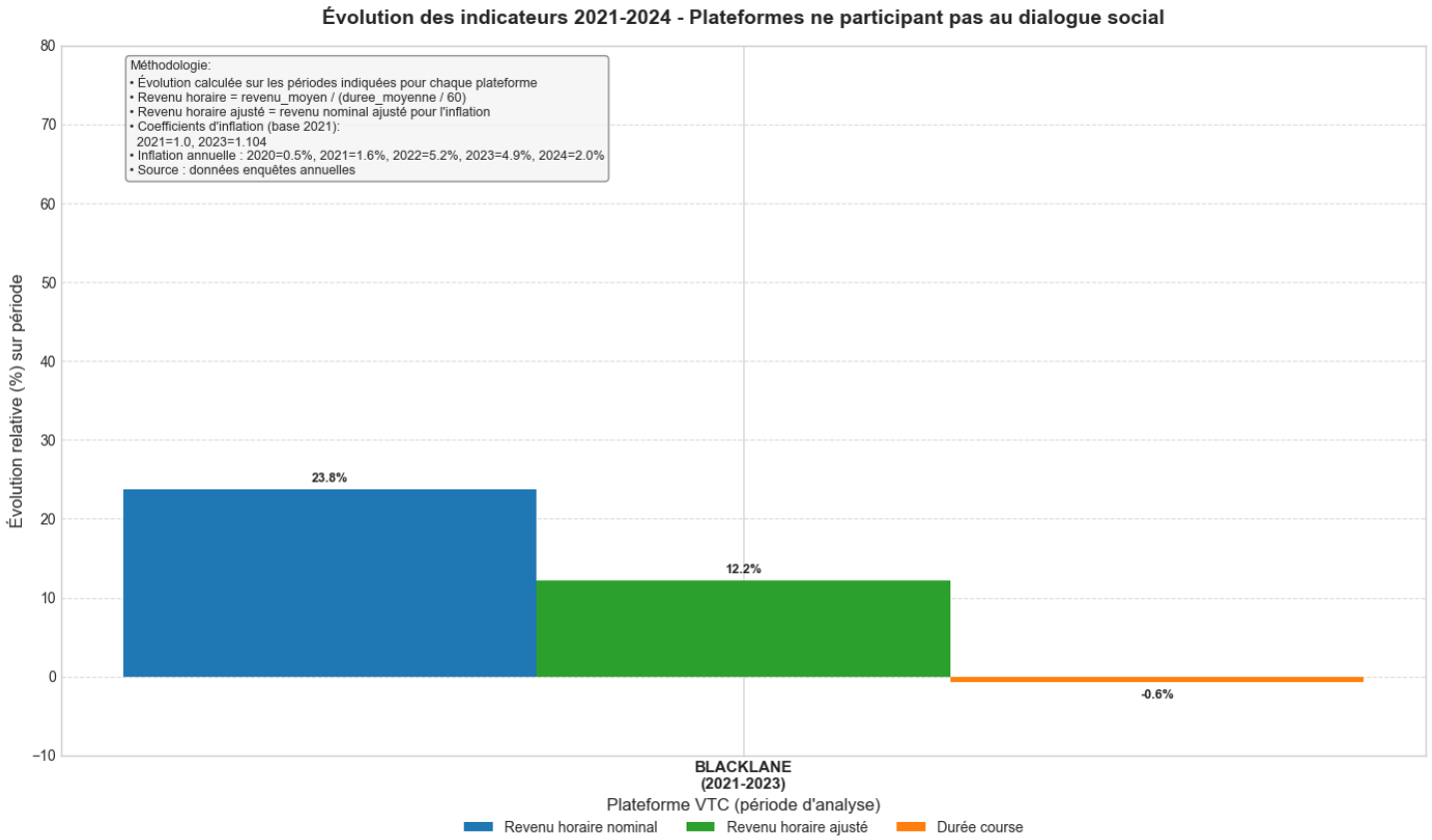

Figure 12 : *Évolution des indicateurs depuis 2021 à 2023*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARPE
Autorité des Relations sociales des Plateformes d'Emploi

www.arpe.gouv.fr

À propos

L'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (ARPE), créée le 21 avril 2021, est un établissement public administratif de l'État chargé de mettre en place, réguler et faire vivre le dialogue social entre les plateformes de mise en relation et les travailleurs indépendants qui leur sont liés par un contrat commercial.

Contacts presse

Ziad Aguerd, conseiller communication
ziad.aguerd@arpe.gouv.fr / 06 98 94 91 33